

AVIS DES SOCIETES
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS
AU 4^{ème} TRIMESTRE 2021

En milliers de dinars

	Du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	176 337	168 398	686 283	662 823
- Intérêts ⁽¹⁾	124 060	123 692	488 442	498 675
- Commissions en produits	38 156	34 870	147 378	122 233
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	14 121	9 836	50 463	41 915
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	62 941	62 644	243 748	260 630
- Intérêts encourus	60 595	60 992	236 937	254 709
- Commissions encourues	2 346	1 652	6 811	5 921
3 PRODUIT NET BANCAIRE	113 396	105 754	442 535	402 193
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	193	58	338	145
5 CHARGES OPERATOIRES	56 353	52 744	239 414	202 322
- Frais de personnel	39 594	37 300	176 204	143 367
- Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	13 170	12 357	50 689	46 562
- Dotations aux amortissements	3 589	3 086	12 521	12 393
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	369 582	296 873
- Portefeuille titres commercial	-	-	28 870	36 192
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	340 712	260 681
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	5 963 408	5 832 983
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	5 412 190	5 132 862
- Dépôts à vue	-	-	1 580 275	1 579 300
- Dépôts d'épargne	-	-	1 958 763	1 786 049
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 766 796	1 667 603
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	106 356	99 910
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	329 416	377 450
10 CAPITAUX PROPRES⁽²⁾	-	-	661 137	623 574

(1) Les chiffres arrêtés au 30/09/2020 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Compte non tenu des résultats des périodes.

COMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2021

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999.

I. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2021, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/12/2021.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 31 Décembre 2021, font ressortir les tendances ci-après :

- L'encours de dépôts s'est élevé à **5 412,2 MTND** à fin 2021 vs 5 132,9 MTND à fin 2020. Cette augmentation de dépôts de **+5,4%** correspondant à **+279,3 MTND** résulte principalement de la hausse (a) des dépôts d'épargne (+172,7 MTND) (b) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers (+99,2 MTND) (c) des autres dépôts et avoirs de la clientèle (+6,4 MTND) et (d) des dépôts à vue (+1MTND).
- L'encours net des crédits à la clientèle a affiché une croissance de **+2,2%** correspondant à un additionnel de **+130,4 MTND**, pour atteindre un encours de **5 963,4 MTND** à fin 2021 vs 5 833 MTND à fin 2020.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **329,4 MTND** à fin 2021 vs 377,5 MTND à fin 2020.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont affiché une hausse de **+3,5%** pour atteindre **686,3 MTND** à fin 2021 vs 662,8 MTND à fin 2020.
- La marge d'intérêt a atteint **251,5 MTND** à fin 2021 vs 244 MTND à fin 2020, soit une hausse de **+3,1%**.
- La marge sur les commissions a enregistré une augmentation de **+20,9%** pour atteindre **140,6 MTND** à fin 2021 vs 116,3 MTND à fin 2020.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement ont enregistré une hausse de **+20,5%** pour atteindre **50,5 MTND** à fin 2021 vs 41,9 MTND à fin 2020.
- Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de **+10%** pour atteindre **442,5 MTND** à fin 2021 vs 402,2 MTND à fin 2020.
- Les frais de personnel ont accusé une hausse de **+22,9%** en 2021 pour atteindre **176,2 MTND** vs 143,4 MTND en 2020. L'évolution des frais de personnel de **+32,8 MTND** inclut un montant de 15,9 MTND au titre de l'ajustement du stock de provisions consécutif à la révision de l'indemnité de fin carrière (accord salarial conclu en date du 26 juillet 2021 entre l'Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) et la Fédération des banques et des établissements financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)). Si l'on exclut cet effet non récurrent, l'évolution des frais de personnel est de **+11,8%**.
- Les charges opératoires ont progressé de **+18,3%** pour atteindre **239,4 MTND** en 2021 vs 202,3 MTND en 2020. Cette hausse de 37,1 MTND tient compte d'un montant de 15,9 MTND au titre de l'ajustement du stock de provisions consécutif à la révision de l'indemnité de fin carrière. Si l'on exclut cet effet non récurrent, l'évolution des charges opératoires est de **10,5%**.

- *Le Résultat Brut d'Exploitation a connu une croissance de +1,8% pour atteindre 203,5 MTND en 2021 vs 200 MTND en 2020. Compte non tenu de l'effet non récurrent (ajustement du stock de provisions consécutif à la révision de l'indemnité de fin carrière), le Résultat Brut d'Exploitation est de 219,4 MTND correspondant à une progression de 9,7% au cours de l'exercice 2021.*